

## REVUE DE PRESSE du 19 janvier 2012

### **DOPAGE : LE VIAGRA EST-IL LEGAL ?**

*Chronofoot - 13 janvier 2012*

Le Viagra est-il considéré comme un produit dopant ? Un joueur du club allemand de Fribourg a réveillé le médecin de l'équipe en pleine nuit car il avait un "besoin urgent" de le savoir.

Kolo Touré, le défenseur ivoirien de Manchester City, a été contrôlé positif lors d'un test anti-dopage, en 2011, et a été suspendu 6 mois. Pourquoi ? Parce qu'il avait utilisé les pilules amincissantes de sa femme. Autant dire que la frontière entre la légalité et le "côté obscur de la Force" est parfois plus mince que l'on ne le croit.

Le Viagra ne "dope" pas vos performances sur tous les terrains.

Et certains joueurs, avant de prendre une quelconque décision, y regarde désormais à deux fois. Ainsi, Andreas Aust, médecin du club de Bundesliga, Fribourg, évoque une anecdote aussi insolite que croustillante au magazine allemand Kicker : "Un jour, un joueur m'appelle à 3 heures du matin. 'Doc, est-ce que je peux prendre du Viagra ?' ". Le médecin a donné sa bénédiction au joueur, dont il conserve évidemment l'anonymat. En effet, le Viagra ne fait effet "que" 6 heures sur l'organisme. Et s'il permet aux hommes d'améliorer leurs performances sexuelles, il n'a aucune influence en revanche sur leur rendement sur le terrain.

Par contre, avec un effet d'une telle durée, un retard à l'entraînement matinal est à prévoir. Les chauds lapins notoires du football, Mario Balotelli ou Cristiano Ronaldo par exemple, devraient avoir des histoires intéressantes à nous raconter sur le sujet.

### **DOPAGE: L'INTERNATIONAL UKRAINIEN RYBKA CONTROLE POSITIF**

*AFP – 13/01/2012*

KIEV — L'international ukrainien Alexander Rybka a été contrôlé positif à un diurétique et risque jusqu'à deux ans de suspension, ont annoncé vendredi les médias locaux, son club du Shakhtar Donetsk expliquant la présence de ce produit interdit par sa tentative de perdre du poids.

"Après le match de novembre face à Karpaty Lviv en Championnat d'Ukraine, Rybka a pris le diurétique pour essayer de perdre du poids", a affirmé à la presse le manager du Shakhtar, Sergei Palkin.

"L'UEFA nous a envoyés une lettre nous demandant de le suspendre après la découverte du produit interdit. Alexander n'évitera sans doute pas une suspension pour violation du code antidopage. Mais nous ne connaissons pas la durée. Habituellement, c'est entre six mois et deux ans", a ajouté Palkin.

Rybka, un gardien de 24 ans, a rejoint le Shakhtar en juillet dernier. Il a disputé 19 matches pour les champions d'Ukraine ainsi que deux rencontres internationales face à l'Allemagne et l'Autriche.

### **LE PARLEMENT DE LA COMMUNAUTE GERMANOPHONE RENFORCE LA LUTTE CONTRE LE DOPAGE**

*Le Vif - 17 janvier 2012 à 16h14*

(Belga) Le Parlement germanophone a approuvé, lundi soir en séance plénière, une proposition de décret visant à renforcer la lutte contre le dopage en Communauté germanophone et ainsi s'inscrire dans le cadre dicté par l'agence mondiale anti-dopage.

Le texte, approuvé à l'unanimité, prévoit outre la multiplication des tests et la prise de sanctions, de renforcer les campagnes de prévention et de sensibilisation auprès des sportifs amateurs et professionnels. Si Isabelle Weykmans, la ministre germanophone en charge du sport, rappelle que le dopage est formellement interdit en Communauté germanophone, elle souligne que cette pratique ne se limite pas au sport mais est devenue un véritable problème de société. Pour la ministre, il est dès lors indispensable d'informer la population et les sportifs amateurs des risques encourus par la consommation de produits dopants.

### **EGYPTE : SOBHI SUSPENDU POUR DOPAGE**

*StarAfrica.com – 18/01/2012*

L'attaquant de l'ENPPI, Ahmed Sobhi, 21 ans, a été suspendu pour une période de six mois après un contrôle positif effectué en octobre lors de la finale de la Coupe d'Egypte face au Zamalek.

## REVUE DE PRESSE du 19 janvier 2012

L'attaquant de l'ENPPI, Ahmed Sobhi, 21 ans, a été suspendu pour une période de six mois après un contrôle positif effectué en octobre lors de la finale de la Coupe d'Égypte face au Zamalek. La contre expertise demandée par le joueur a confirmé l'usage de substances non autorisées. Selon le président de l'ENPPI, la relative clémence de la sanction est justifiée par la jeunesse et l'inexpérience du joueur. Pour rappel, Ahmed Sobhi a participé avec l'équipe d'Égypte à la Coupe du monde des moins de 20 ans disputée en août 2011 en Colombie.

### LE DOPAGE BANNI DU WORLD TOUR

*Sud Ouest -15/01/2012*

WORLD TOUR C'était dans l'air depuis novembre dernier : à compter de cette saison, qui débutera fin février sur la Gold Coast australienne, les surfeurs de l'ASP World Tour (Top 34 hommes et Top 17 femmes) seront soumis à des contrôles antidopage. Une annonce historique faite hier soir par l'Association des Surfeurs Professionnels (ASP) sur son site Internet.

"L'activation de cette nouvelle politique antidopage se base sur un consensus trouvé entre les surfeurs, les organisateurs des épreuves et les administrateurs de l'ASP, soucieux de l'évolution du surf à un niveau plus professionnel", commente le président exécutif de l'ASP, Richard Grellman. "La volonté d'engager ce genre de politique existe au sein de l'ASP depuis maintenant plusieurs années et grâce à l'approbation de l'allocation des ressources et du budget lors de l'assemblée du Conseil en novembre dernier, nous sommes heureux d'annoncer sa mise en place immédiate. Nous croyons fermement qu'il s'agit d'une étape importante dans l'amélioration de surf professionnel."

"Une étape positive"

"Nous appuyons fortement la mise en œuvre de cette politique antidopage", fait écho Kieren Perrow, à la fois membre éminent du Top 34, vainqueur du dernier Billabong Pipe Masters et représentant élu des surfeurs. "C'est une étape positive qui renforce le professionnalisme du surf de compétition et envoie un message fort aux enfants qui voient en nous des modèles."

D'un point de vue pratique, cette nouvelle politique de lutte contre le dopage se reposera sur les normes prescrites par le Code de l'Agence mondiale antidopage (AMA) et sa liste prédéfinie de produits interdits. Son application passera par des tests (sang, urine) effectués uniquement pendant le temps des compétitions, une première infraction aux règles antidopage faisant courir le risque au fautif une suspension d'un an minimum. À noter la présence sur la liste des "produits" interdits des substances dites "récréatives" du style alcool, amphétamines, benzodiazépines, cannabinoïdes, chlorhydrates de cocaïne, méthamphétamines, stupéfiants. Assurément un petit pas de plus en faveur de la lutte contre le dopage, et un grand pas vers une totale légitimité pour le surf de compétition.